

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le
Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il y avait certainement des informateurs allemands et italiens sur le passage des troupes. S'ils ont envoyé à leurs maîtres des rapports fidèles, la guerre aura reculé.

Magnifiquement célébrée par toute une France unie dans la fierté de son destin et dans la résolution de le continuer, cette Fête Nationale doit être la journée de la paix reconquise !... Reconquise... Oui, car elle était comme abolie ! Car ce régime sans nom sous lequel vit l'Europe depuis 4 ou 5 ans n'est qu'une abominable contrefaçon de la paix...

Déchaînement de la violence, triomphe de l'arbitraire et de la brutalité ! Assassins de nations ! Mise en servitude de peuples qu'on maintient sous le joug par les pires moyens de terreur !... Ce n'est là qu'un bien faible tableau, un dessin bien atténué du spectacle affreux que nous présente l'Europe depuis que deux brigands associés ont rêvé de la dominer !

Il n'y a de paix véritable que dans la justice et le droit, scandaleusement bafoués et foulés aux pieds depuis que la France semblait impuissante à les défendre !

Eh ! bien, elle est en mesure aujourd'hui de reprendre cette mission traditionnelle. Et c'est cela que signifie cette splendide manifestation de puissance qu'a été le dernier quatorze juillet.

Fête de l'unité nationale et de la solidarité des puissances qui veulent la paix, la paix vraie, la paix de justice et de liberté !

Cette journée a été l'enthousiaste célébration du redressement français, note très justement l'Ere Nouvelle, redressement auquel nous devons le renforcement de la coopération franco-britannique.

« Affirmation de la force française, de la force morale et matérielle, affirmation aussi de l'entente étroite avec la Grande-Bretagne, dont les soldats et les avions, côte à côte avec les nôtres, ont montré à la face du monde qu'ils sont indissolublement unis pour la résistance à l'agression. »

« Vingt ans après la victoire, vingt ans après le 14 juillet 1919, la France, avec ses amis et alliés, se montre sous son vrai et noble visage, résolue, héroïque et pacifique. »

Il fallait la montrer, cette force ! Il fallait faire la preuve non seulement que nous l'avons, mais aussi que nous sommes résolus à nous en servir, s'il le faut, pour sauver la Patrie et l'Europe de l'asservissement.

Ah ! si on l'avait osé plus tôt, que de choses ne seraient pas arrivées ! Le monde vivrait tranquille et nous n'en serions pas à nous demander de quoi demain sera-t-il fait ?

L'audace des dictateurs leur est venue de la certitude qu'ils pouvaient tout se permettre sans rien risquer. Jusqu'à ces derniers temps encore tous les avertissements restaient sans effet, parce qu'ils n'y croyaient pas. Ils étaient tellement habitués à nous voir aboyer en reculant comme les petits chiens qui ont peur ; ils étaient tellement habitués à des ultimatum suivis de renoncements qu'ils se disaient : bah ! C'est du chiqué, c'est du bluff. Tu menaces toujours mais tu laisses tout faire sans bouger !

C'est pourquoi, après les déclarations successives des chefs de gouvernements français et anglais, il fallait une démonstration effective et d'un ordre tel qu'elle ne puisse pas prêter à deux interprétations. La revue du 14 juillet au milieu de l'accord enthousiaste du peuple français sera, pour qui de droit, la preuve que les deux nations pacifiques sont prêtes à faire la guerre.

« La triomphale journée d'hier, écrit « Le Temps », qui s'est déroulée dans un enthousiasme rapetissant et égalant peut-être celui qui avait accueilli il y a presque vingt ans le défilé de la Victoire a donné au monde et à la France elle-même le spectacle d'une force militaire bien faite pour décourager l'esprit d'agression quels qu'ils soient et l'envie de la France de préparer des agresseurs éventuels. Force matérielle, tout d'abord,

« révélée par la perfection de la préparation technique, par le nombre, la valeur et le caractère ultra-modernes des armes, appareils, engins et dispositifs de l'artillerie, de l'aviation, des chars d'assaut, des unités motorisées, en même temps que par la préparation et l'entraînement des cadres et des troupes composant nos armées. Force morale ensuite, révélée par l'allant superbe de ces troupes, par le noble esprit qui les anime, par la conscience évidente qu'elles ont des traditions et des valeurs dont la défense leur incombe et que leurs camarades britanniques, si chaudement et si justement acclamés par le peuple de Paris, aient à défendre avec elles. »

Oui, décourager l'esprit d'agression en persuadant l'agresseur que, s'il attaque, il sera bien reçu ! Et les observateurs à Berlin notent la grosse impression faite en Allemagne par cette journée. C'est un démenti péremptoire aux rapports de complaisance qu'on avait faits aux autorités du Reich sur la résolution et la volonté de résistance du peuple français.

Maintenant, ils savent. A eux de décider. Il y avait, certainement de nombreux informateurs allemands, et italiens sur le passage des troupes. S'ils ont envoyé à leurs maîtres des rapports fidèles, la guerre aura reculé.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La Radio et la Paix

Parmi les chapitres à la fois étonnants et caractéristiques de cette journée nationale de la République française, je voudrais retenir les promesses et les perspectives que nous a apportées la collaboration de la radio.

Quand, à la fête de l'Unité nationale, au Trocadéro, le chef de l'Etat, puis le président du Conseil eurent parlé du haut de la tribune, des voix leur succédèrent, qui jaillissaient de tous les points du territoire, des pathétiques profondeurs de l'espace.

Le commandant du « Normandie », au milieu de l'Océan ; un ouvrier d'Alsace ; un paysan angevin ; un employé lyonnais ; un indochinois ; le Grand marabout du Sénégal ; tous soudain présents, comme dans une fée surhumaine... Et ceci rendit, j'espère, sensible à une immense foule, que la radio peut servir à autre chose qu'à faire joujou avec des musiques, ou qu'à célébrer publiquement la pénétration des suppositoires.

Mais, justement, de cette leçon s'en dégage une autre. C'est que la radio pourrait être un irremplaçable instrument de paix, en nous faisant entendre, directement, la confiance des peuples que certains illuminés maléfiques voudraient jeter les uns contre les autres. Il serait magnifique, si la chose était possible — et elle devrait être possible — d'entendre des voix venues de tous les points de l'univers clamer leur pathétique amour de la paix. Il serait beau, après un homme du peuple français, après un homme du peuple anglais, après un homme du peuple américain, d'entendre un homme du peuple allemand, un homme du peuple italien, un humble paysan japonais, un pauvre montagnard espagnol, nous dire si vraiment ils ont, au fond du cœur, une telle soif de guerre, une telle envie de se ruer contre les peuples défenseurs de la paix et de la liberté.

Et je crois que si cette grande confession acclamée et publique était possible, un seul mot jaillirait de toute la terre, dans toutes les langues humaines : « La Paix ! La Paix ! La Paix ! »

Que compterait, après de cela, le blasphème meurtrier de quelques hommes qui croient que la haine suffit pour faire des chefs et des dieux ?

Nicolas LEROUX.

Informations

Le 14 juillet 1939

Dans toute la France, le 14 juillet 1939 et le centenaire de la Révolution ont été célébrés avec ferveur. A Paris, notamment, la fête a offert un caractère incomparable. Le Président de la République entouré des membres du Gouvernement et des présidents des deux Assemblées parlementaires, le Sultan du Maroc, les membres du Corps diplomatique, les hautes personnalités anglaises, le président de la Chambre bulgare et les représentants de l'Empire français ont assisté à la grandiose revue des Champs-Élysées. 30.000 soldats français, 1.000 soldats britanniques, 350 avions français et anglais ont été longuement acclamés par une foule considérable.

La propagande étrangère

L'autorité militaire instruit actuellement dans le plus grand secret une grave affaire concernant la sécurité de l'Etat et la propagande étrangère en France. Au cours de l'inspection conduite par le parquet militaire, deux arrestations ont été opérées. Celles de MM. Aubin, chef des informations du Temps, et Poirier, employé dans les services de publicité du Figaro, qui tous deux ont été écroués à la prison du Cherche-Midi.

Israélites allemands en France

Des immigrés israéliques allemands ont été conduits au commissariat spécial de Nice. Ces israéliques avaient été arrêtés la nuit précédente par les services de surveillance de la frontière. Ils s'étaient introduits clandestinement en France par voie de mer.

Après avoir fait examen de leur situation, ils ont été confiés au groupement d'adoption et de défense des israéliques réfugiés.

Les rapports franco-espagnols

Depuis l'arrivée des nationalistes à Port-Bou, les seuls contacts avec les Français concernaient exclusivement les officiers d'infanterie ou de gardes mobiles en surveillance sur la frontière, contacts amicaux d'ailleurs, mais les autorités civiles françaises municipales de Cerbère ignoraient leurs collègues d'Espagne.

Cette situation vient de prendre fin. M. Francisco Carreras, alcade délégué de Port-Bou, s'est présenté officiellement à M. Cruzel, maire de Cerbère, l'a salué au nom du gouverneur de Gérone, et a exprimé l'espoir de cordiaux rapports. Le maire de Cerbère a répondu en émettant le vœu que les relations entre les deux villes reprennent au mieux des intérêts de tous comme par le passé.

Les accords italo-britanniques

Le gouvernement fasciste envisage-t-il de dénoncer les accords italo-britanniques du 16 avril 1938 ? C'est le bruit qui court dans certains milieux romains et auxquels semble donner quelques vraisemblances, un article publié dans le « Giornale d'Italia », sous la signature de M. Virginio Gayda.

Le publiciste officieux, prenant prétexte du commentaire paru dans la presse étrangère, en relation avec la nomination de M. Grandi à la tête du ministère de la justice, fait allusion en effet au refroidissement survenu dans les rapports entre l'Italie et la Grande-Bretagne, et y déclare que Rome saura tirer les conséquences de cette situation.

Caisse de guerre de l'Angleterre

La Grande-Bretagne maintient une caisse de guerre aux Etats-Unis et au Canada, qui lui permettrait en cas d'hostilités d'effectuer immédiatement les achats de matériel dont elle aurait besoin. D'autres puissances ont également d'énormes comptes en banque en Amérique, la majorité de ces sommes ayant été transférées lors de la crise internationale de septembre dernier.

L'Angleterre aurait une réserve au Canada de 60 millions sterling (plus de 10 milliards de francs) ; le total de sa caisse de guerre dans toute l'Amérique du Nord atteindrait 300 millions sterling (54 milliards de francs).

L'activité nazie à Dantzig

Le rédacteur diplomatique « Manchester Guardian » écrit qu'en dépit d'un ralentissement de l'activité nazie à Dantzig, la pression allemande sur la Pologne continue et prend maintenant la forme d'une concentration militaire non pas aux alentours de Dantzig et du « couloir », mais plus au sud, le long des frontières tchèques et slovaques.

On assiste constamment à des mouvements de troupes en Moravie, dans la direction de l'Est. Tous les moyens de transport et le matériel de chemin de fer tchèques sont réquisitionnés ; les officiers de l'armée tchécoslovaque ont reçu l'ordre de se présenter aux autorités militaires allemandes en cas de mobilisation générale.

La question de la neutralité aux Etats-Unis

Par un vote de douze voix contre onze, la commission des affaires étrangères du Sénat des Etats-Unis a remis toute action au sujet de la paix et de la neutralité jusqu'à la session prochaine du congrès.

M. Roosevelt a envoyé, aussitôt, un message au Congrès insistant sur la nécessité d'examiner promptement la question de la neutralité.

Révolte au Mexique

D'après une nouvelle reçue de Mexico, des rebelles mexicains se seraient emparés de vingt villes dans les montagnes de l'Etat de Puebla, non loin de Mexico.

Ces villes sont en état de siège. Toutes les communications avec l'extérieur sont coupées. Des troupes fidèles sont envoyées par la voie des airs et par voie de terre.

EN PEU DE MOTS...

— Des négociations pour l'octroi par l'Angleterre d'un crédit de 3 millions de livres sterling (plus de 530 millions de francs) à la Chine sont sur le point d'aboutir. Cette somme permettrait à la Chine de bâtir sur son territoire des usines pour la construction d'avions et d'obus.

— La « Gazette Officielle » de Rome publie un décret portant inscription dans les unités de la marine de guerre royale de 12 nouveaux sous-marins.

— On annonce que le maréchal Goring aurait échappé de justesse à un attentat. Un homme qui guettait son arrivée aurait fait feu sur lui. Cet homme, membre du Front de la liberté, a été abattu par les gardes du corps de Goring.

— M. Frank-Edmond Clark, 55 ans, vient de traverser seul l'Atlantique, à bord d'une embarcation de 9 mètres. Il a déclaré qu'il avait mis un mois et 3 jours pour effectuer la traversée.

— L'administration des P.T.T. vient d'émettre un nouveau timbre, dont la surtaxe sera utilisée au profit du monument national « Aux marins perdus en mer ».

— On annonce la mort de M. Georges Dorival, doyen des pensionnaires de la Comédie Française, décédé à Paris.

— Les 4 jeunes Frances-Comtois qui avaient été arrêtés le 27 juin par la police allemande alors qu'ils descendaient le Rhin en canot, ont été libérés dimanche de la prison de Muehleim-en-Bade.

NOS ÉCHOS

Manœuvres.

Les régiments d'artillerie de la région parisienne sont actuellement en manœuvres au camp de Châlons. Ils comportent bien entendu, un certain nombre d'officiers de réserve mobilisés depuis mars, et dont certains sont d'agréables humoristes. Deux capitaines du 182^e de Vincennes, dans la vie civile professeurs de mathématiques dans deux lycées de Paris, ne laissent passer aucune occasion de s'amuser. L'autre matin, un commandant leur expliquait un thème de manœuvres sur le terrain. Lorsqu'il eut fini, l'un des réservistes fit observer, feignant une vive inquiétude :

— Mais, mon commandant, dans le champ où le dois mettre en batterie, il y a deux tureaux qui n'ont pas l'air commode. Et je...

— Que craignez-vous ? fit le second professeur. Il est entendu que ces tureaux sont de votre parti !

Direct

Ce chroniqueur débutant arrivera, car il a un terrible estomac et ne se laisse pas intimider. Il apportait l'autre soir un « papier » au rédacteur en chef d'un grand journal d'informations qui faisait la moue :

— Pas mal, évidemment, pas mal. Mais il faut vous habituer à écrire de telle sorte que vous puissiez être compris par le plus bête.

Et, l'autre, sans se démonter :

— Qu'est-ce qui ne vous paraît pas clair, monsieur ?

Le rédacteur en chef eut un haut-le-corps, puis éclata de rire, et prit l'article.

Dans le train.

Une bien bonne entendue dans le train, en revenant de Strasbourg :

Le monsieur qui regarde des photos : « Oh ! qu'il est mignon, ce petit... Il est grand pour son âge... » — Et, s'adressant à la dame qui lui présentait les photos : « Quel âge a-t-il ? »

Et celle-là, authentique aussi :

L'adjudant de Cie au rapport : « Résultat de la visite : Soldat Untel a mal aux yeux ; exempt de chausures deux jours. » Renseignement pris, le soldat qui avait aussi mal au pied en avait également parlé au toubib après lui avoir montré ses yeux... »

Pasquines romaines.

En voici encore deux parmi les dernières qui se colportent de la bouche à l'oreille :

La NAISSANCE de la TUNISIE

La Tunisie n'a pas l'ampleur ni la majesté de l'Algérie, mais elle renferme comme sa grande voisine, d'inappréciables beautés. Ses ports rappellent certains ports grecs, avec les fils d'Ulysse, patrons de bateaux de pêche et marchands d'éponges. Quant aux Italiens, ils se trouvent si bien là-bas que, selon la parole d'un de leurs consuls que nous avons entendue, la plupart sont à jamais perdus pour leur nation.

Des Français y ont répandu la paix, la sécurité et la richesse, et il existe un miracle français dans l'ancienne patrie de Salambo. Ce miracle est plus étrange, plus extraordinaire encore que le miracle algérien de Boufarik, il est moins connu encore. La fortune actuelle de la Tunisie, ou presque, a été inventée par deux Français : par le journaliste Paul Bourde, et par le géologue Philippe Thomas, deux noms ignorés qui devraient être gravés dans toutes les mémoires des hommes.

C'est à Paul Bourde que l'on doit la plantation de l'olivier en Tunisie ; à Philippe Thomas la découverte du phosphate. Or, l'olivier et le phosphate constituent les principales ressources de la Tunisie. A partir d'El-Djem jusqu'à Sfax, s'étend une immense oliveraie. Richesse incomparable jallie d'abord du cerveau d'un homme avant de jaillir du sol. N'est-ce pas merveilleux ? Un homme a ressuscité un beau jour, une vaste région morte depuis plus de mille ans, il lui a ramené une prospérité perdue depuis quinze siècles. Cet homme s'appelait Paul Bourde ; il était le rédacteur chargé des questions coloniales au journal Le Temps et ne ménageait pas ses critiques au gouvernement d'alors ; aussi fut-on heureux de se débarrasser de lui en l'expédiant, sur sa demande, comme directeur de l'agriculture à la régence de Tunis.

La venue de ce fonctionnaire d'occasion, entêté dans ses idées et de santé médiocre, qui passait sa vie à lire, n'était guère souhaitée. On le lui fit bien voir. Mais on fut bien obligé de l'écouter quand il raconta ce qu'il avait découvert en lisant Saluste et d'autres auteurs latins. Il avait la preuve que la Tunisie, quinze siècles auparavant, se trouvait couverte de forêts et qu'en ce temps lointain on pouvait parcourir toute la région de Sfax sans quitter l'ombre des arbres. Et maintenant cette même région était un désert ; les forêts avaient disparu. Où donc étaient-elles ? Paul Bourde partit, monté sur un âne, à la recherche des arbres. Arrivé sur place, il fit pratiquer des fouilles et dénicha, d'abord, enfoncées dans la terre, des petits cubes de pierre rectangulaires, placés tous les kilomètres ; ensuite des gonds de fer semblables en tous points à ceux qu'on utilisait dans les rares pressoirs à huile qui subsistaient en Tunisie.

Et la lumière se fit dans son esprit. Aux endroits où il avait découvert ces pierres et ces gonds, se trouvaient dans l'antiquité, des moulins à huile, et l'on avait placé sans nul doute ces moulins à huile là où poussait l'olivier. Il fallait donc se remettre à la culture de l'olivier, et Paul Bourde rédigea de lumineux rapports en ce sens. Cette fois on le suivit, et dès l'année 1892, sur sa demande, on planta cinquante-deux mille oliviers. Bourde ne s'était pas trompé. Aujourd'hui les plantations d'oliviers représentent en Tunisie un capital de cinq

milliards de francs, qui donne un rendement annuel de 500 millions. Rien qu'à Sfax, la population employée à la culture de l'olive et à l'industrie de l'huile atteint cent mille ouvriers.

Naturellement, Paul Bourde ne tira pas un centime de ses travaux. Il est mort riche de ses seules pensées, à Paris, le 27 octobre 1914. Cet indépensable avait dû accepter un emploi de percepteur afin de pouvoir vivre et mourir dignement. La Tunisie a attendu près de vingt ans pour honorer par un monument sa mémoire.

Voilà ce que réalisa en Tunisie un Français à peu près inconnu de nos générations. La principale richesse de la Tunisie est donc la fille d'un génie qui porte la marque de chez nous. Aussi est-on surpris de voir une nation prétendre que la Tunisie doit lui revenir parce que nous avons donné à ses compatriotes de meilleures conditions de vie, parce que nous leur avons concédé des terrains fertiles qu'ils n'auraient pu trouver dans leur propre pays. Mais nous ne voulons voir dans notre Afrique du Nord que cette unité qui s'est faite autour de la France en dépit de tous les agitateurs, d'où qu'ils viennent. Cette unité sera maintenue tant que nous resterons disciplinés et forts ; unité française et non latine, car on a par trop abusé de l'Histoire, d'une Histoire qui remonte à plus de mille ans. La latinité dans l'Afrique du Nord ne présente plus au voyageur, à l'artiste que des dieux oubliés, des tombeaux et des temples en ruines. Nous le répétons, notre empire n'a rien à voir avec celui de Rome, il en diffère même du tout au tout, car il représente une association, une collaboration, une amitié autour de la France. Tous les fils de l'Algérie et de la Tunisie, à quelque race, à quelque culte qu'ils appartiennent, se sentent protégés par elle dans leur propriété et dans leurs droits. C'est que tous conservent sous son égide, leur dignité et leur personnalité ; aucun ne se trouve écrasé au nom d'une supériorité de race ou de parti. Mais c'est à nous, en même temps, qu'il appartient de maintenir et de faire respecter l'ordre, la liberté que nous avons accordée.

Pour quelles raisons avons-nous évoqué l'œuvre de la France en Tunisie, et le rôle que joua Paul Bourde dans la création d'une de ses principales richesses ? C'est parce qu'on vient de réunir les *Essais sur la Révolution et la religion* de celui que son ami Pierre Mille a appelé, dans un article célèbre de la *Revue de Paris*, un « saint colonial ». On regrette de ne pas trouver dans ce beau livre l'aventure qui advint en Tunisie à Paul Bourde, pour la plus grande gloire de notre Empire. Les pages que l'on nous offre aujourd'hui ont ceci de curieux qu'elles sont celles d'un saint qui n'avait pas d'autre religion que celle des stoïciens de l'antiquité et dont le véritable dieu fut Marc-Aurèle. Souhaitons que ses méditations sur la vie et les hommes gagnent, après sa mort, à Paul Bourde, les disciples qu'il mérite et qui lui manquent durant sa noble, féconde et douloureuse existence.

Jean VIGNAUD,
Président de la Société
des Gens de Lettres.

— Nous vivrions très bien en Italie, si nous avions à manger la moitié de ce qu'ils nous font avaler.

— Sais-tu quelle est la différence entre la Méditerranée et le fascisme ?... La Méditerranée nous baigne et le fascisme nous met à sec.

Inquiétude justifiée.

Un financier véreux a rendez-vous avec son homme d'affaires. Il arrive dans le bureau de ce dernier avec trois quarts d'heure de retard.

Excusez-moi. Figurez-vous que ma montre s'était arrêtée.

Heureusement qu'il ne s'agit que de votre montre ! Je commençais vraiment à être un peu inquiet pour vous.

Rôle.

Une petite figurante arrivait l'autre soir chez elle, la figure tout illuminée de joie :

— J'ai un rôle... j'ai un rôle... j'ai un rôle dans le prochain film de Marcel Carné.

— Qu'est-ce que tu fais ?

— C'est moi qui ferai les pas qu'on entend derrière la porte !

Conseil judiciaire.

Le voyageur. — Un seul train par jour à l'heure du matin, c'est bien tôt !

Le chef de gare. — Prenez celui du lendemain !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Infanterie coloniale

M. Charbonnel, lieutenant-colonel de la 17^e région est promu colonel.

Service de Santé

M. Laquière, médecin-lieutenant-colonel de la 17^e région est promu colonel.

Administration militaire

Au grade de lieutenant-colonel d'administration, le commandant d'administration Dop, de la 17^e région.

Au grade de capitaine d'administration, les sous-officiers Nas-torg, Colliau, Courtes-Lapeyrat, Car-thary.

Infanterie

M. Fulgrand, lieutenant de réserve de la 17^e région, est admis en stage dans l'infanterie métropolitaine, en vue de sa titularisation ultérieure dans l'armée active.

Gendarmerie

M. Touzy, adjudant de gendarmerie à Figeac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Jean Fourat, de Bio (Lot), est nommé garde républicain mobile à Marners.

P.T.T.

Mme Roujou est nommée employée auxiliaire au bureau des P.T.T. à Cazals (Lot).

Ecole Primaire de Jeunes Filles de Saint-Céré (Lot)

Mme la directrice informe les familles désireuses de faire inscrire leurs enfants pour la rentrée d'octobre qu'elle a quitté l'école le 13 juillet.

Toute demande de renseignements devra être adressée à Mme la Directrice de l'E.P.S. de jeunes filles à St-Céré (Lot), qui répondra dans le plus bref délai possible.

L'école primaire supérieure prépare au brevet élémentaire, au brevet d'enseignement primaire supérieur, aux bourses 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e série aux concours d'entrée à l'école normale et à divers autres concours administratifs (trésor, postes, indirectes, concours d'infirmerie de l'Etat, concours d'admission à l'école nationale de Coëtlogon-Rennes).

A partir du 15 septembre, Mme la directrice recevra sur rendez-vous à l'école (écrite ou téléphoner. Téléphone n° 63).

Médaille du travail

La médaille de vermeil du travail est décernée à Mlle Angèle Marty, à Souillac.

DEUX BELLES EXCURSIONS EN QUERCYNOIS AU DÉPART DE CAHORS

Circuit I. — Les jeudis, du 16 juin au 15 septembre.

Cahors gare, départ : 9 h. 30, Luchez, Albas, Fumel (déjeuner), château de Bonaguil, Montcabrier, Puy-l'Evêque, Castelfranc-Prayssac, Luchez, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 heures).

Prix du transport, par place : 35 fr. Circuit II. — Les dimanches, du 18 au 24 septembre.

Cahors gare, départ 9 h. 30, Saint-Cirq-Lapopie, Cajarc, Figeac (déjeuner), Espagnac, Marciac, Cabrerets, Conduché, Cahors (arrivée vers 19 h.).

Prix du transport, par place : 35 fr. Allez économiquement : de Bordeaux ou de Toulouse à Cahors, en utilisant les billets de week-end, 40 0/0 de réduction.

A l'occasion de la Fête motonautique qui aura lieu à Montauban le 6 août 1939, la Société nationale des Chemins de fer français délivrera, ce jour, pour Montauban, au départ de toutes les gares ouvertes au service des voyageurs situées sur les sections de lignes de : Agen à Montauban, Cahors à Albi, Castres à St-Sulpice (Tarn), ainsi qu'au départ de la gare de Grisolles, des billets spéciaux d'aller et retour, à 1/2 tarif, en 3^e classe, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. — Renseignez-vous dans les gares.

EDEN

SEMAINE DE FERMETURE ANNUELLE
MERCREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
(en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Le Postillon de Longjumeau

Superbe opéra-comique

ET

Choc en mer

Drame

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 19, SAMEDI 22
DIMANCHE 23 JUILLET (en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Un film formidable

Tyrone POWER, Alice FAYE

DANS

L'incendie de Chicago

EN COMPLEMENT :

Bornéo

Documentaire entièrement exempt de tout truquage sur la jungle tropicale.

CAHORS

LA FÊTE NATIONALE

Fête des Français rassemblés autour du drapeau tricolore tel est bien l'esprit dans lequel a été célébré le 14 juillet à Cahors. Ce sens national, qui ne s'éteint jamais, devient plus vif en de certaines périodes comme celle que nous traversons et où tous les citoyens de France ont la perception nette que notre pays est guetté par des ennemis avides et rusés et que, s'il lui arrivait de fléchir, il se serait tout de suite menacé dans son existence et sa liberté. Et c'est cette conscience profonde de la situation qui a donné, dans toute la France et à Cahors, un accent particulier de ferveur aux réjouissances accoutumées !

A Cahors, elles commencèrent la veille comme il est d'usage, par la traditionnelle retraite aux flambeaux donnée avec le précieux concours de l'Avenir cadurcien et de la Diane et qui se déroula au milieu d'une foule considérable sur le parcours habituel pour venir s'achever devant la Mairie. Là le « Cerele musical » (Cheminots) entonna magnifiquement la Marseillaise et le Chant du départ, accompagné par les musiciens, tandis que le public applaudissait longuement. Ensuite chanteurs et musiciens, dirigés par M. Bourjade, donnèrent un concert particulièrement goûté qui se termina par un « défilé militaire » que joue la Diane.

Puis, ce sont les bals populaires dont l'entrain et l'ardeur ne commentent à se laisser que bien après minuit. Il convient de noter l'éclat particulier des illuminations : celles des boulevards, de l'Hôtel de Ville, des édifices publics et la belle atmosphère lumineuse dont l'éclairage indirect auréolait le monument Gambetta.

La revue

Modeste réduction de la grande apothéose militaire qui déployait ses fastes à Paris, la revue des troupes passée à Cahors, n'en a pas moins été le témoignage que, d'un bout à l'autre du territoire, l'armée française est admirablement entraînée et digne de la confiance que le pays a mise en elle.

Rangées en lignes profondes sur le boulevard, face au monument Gambetta, les troupes font un bel effet de masse dans leur immobilité parfaite et ordonnée. Tout autour de la vaste place et des deux côtés du boulevard un nombreux public est venu assister à la cérémonie.

A l'arrivée de M. le Préfet du Lot, la Marseillaise, jouée par l'Avenir cadurcien, est écoutée tête découverte par la foule. Toutes les autorités civiles entourent le représentant du gouvernement, tandis que le colonel Andeguis, commandant d'armes, passe sur le front des troupes. Il procède ensuite, avec le cérémoniel habituel, à la remise des décorations.

Sont décorés de la médaille militaire : l'adjudant-chef du peloton indigène Daoudou-Touze ; les sergents-chefs de la 5^e compagnie Dominatti et Silvani ; le sergent-chef Persil et le sergent Mamarou-Dao, du 16^e tirailleur sénégalais.

Le bataillon prend ensuite ses formations pour le défilé. Celui-ci, de tous points remarquable, autant par la belle tenue et l'allure superbe des troupes que par la présentation du matériel, produisit une vive impression sur le public qui le suivit avec un intérêt profond.

M. le Préfet du Lot exprima le sentiment général en adressant au colonel Andeguis ses vives félicitations.

Après la revue, présenté par M. le docteur Calvet, premier adjoint au maire, M. Favarel, professeur d'histoire au lycée fit au théâtre une attachante et émouvante conférence sur « la Révolution en Quercy ». Elle fut écoutée avec une vive attention par un nombreux public qui remercia l'orateur de son beau travail par de chaleureux applaudissements.

Le public eut encore de bonnes distractions : place Thiers, place Rousseau, il assista aux divers jeux de la poêle, de la cruche, de la ficelle, de la course en sac, et inutile de dire que ce fut une bonne heure de gaieté. Quant aux tout petits, ils eurent, également, leur part, car de succulents gâteaux leur furent distribués.

Dans l'après-midi, de nouvelles réjouissances avaient été organisées.

A 14 h. 30, le concert organisé au théâtre par l'Orchestre symphonique obtint un beau succès. Pen après l'ouverture des portes, la salle était comble. Le concert commença par « la Marseillaise », jouée par l'Orchestre et admirablement chantée par M. La-partie. Puis M. Serret, excellent chanteur se fit apprécier dans plusieurs chants.

Mlle Lorcery fut vivement applaudie dans deux sélections des « Cloches de Corneville » et des « Saltimbanques ».

M. Bourrières dans ses chansons nettes et monologues, puis les « Brigos Carinolos » furent très applaudis. Notons le vif succès obtenu par M.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE CAHORS

Quoique l'Essi de Cahors ait depuis le 1^{er} mai répondu à 145 lettres et distribué plus de 5.000 prospectus, il fait un appel pressant à la population pour qu'elle donne avec bonne grâce les renseignements qui lui sont demandés par les touristes.

Tout le monde, directement ou indirectement, est intéressé au succès du tourisme ; il importe donc que les visiteurs gardent le meilleur souvenir de leur passage dans notre ville : bon accueil des habitants, propreté et coquetterie des rues et des monuments.

A cette époque de circulation active et rapide les mauvaises comme les bonnes réputations ont vite fait de se répandre dans la France entière et même à l'étranger.

Cette année d'ailleurs Cahors peut commencer à devenir le centre d'excursions qu'il devrait être.

Grâce à la S.N.C.F. deux circuits réguliers, à prix modiques, sont organisés.

Le jeudi, basse vallée du Lot, jusqu'au magnifique château de Bonaguil.

Le dimanche, la haute vallée du Lot, jusqu'à Capdenac, visite de la médiévale cité de Figeac, retour par la vallée du Célé. Renseignements chez M. Artigalas. Tél. 0.47.

Le dimanche également, circuit de Puy-l'Evêque à St-Céré par Cahors, Rocamadour, Padirac.

Renseignements chez M. Celle, Tél. 14 à Puy-l'Evêque.

L'Essi remercie tous ceux, et ils sont nombreux, qui voudront bien ainsi lui prêter leur concours.

L'Essi de Cahors.

AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES

La Municipalité de Cahors prie les propriétaires d'immeubles qui ont des logements inoccupés ou des logements susceptibles d'être occupés après réparations, de bien vouloir se faire connaître à la Mairie le plus tôt possible en indiquant l'état des lieux de façon sommaire.

Ces déclarations auront l'avantage de simplifier et d'accélérer l'enquête à laquelle la Municipalité doit procéder. Les renseignements seront reçus à la Mairie par M. Ollivier.

Mme Bourrières dans leur interprétation de la comédie « Le Phoque », et également par le ballet de fillettes « Roses de France » admirablement réglé par Mlle Solange Lanau. De vives félicitations ne manquent pas d'être adressées aux organisateurs M. et Mme Gustave Barreau. Elles étaient méritées.

A 15 h., les Allées Fénélon, recevaient également de nombreux visiteurs qui assistèrent au concours de boules.

Et les jeux nautiques qui étaient organisés à l'Aviron intéressèrent également une foule d'amateurs : course en yole de mer, course aux canards, course à la nage provoquaient la joie de tous les assistants.

A 19 heures, les réjouissances de la journée étaient terminées.

Le programme de la soirée était également bien composé ; aussi, obtint-il le succès qu'il méritait.

De Labarre au Pont de St-Georges, les boulevards étaient illuminés, l'Hôtel de Ville, le monument Gambetta offraient un spectacle merveilleux.

Le public se rendit sur les Allées Fénélon, également illuminées, pour assister au concert donné par l'Orchestre symphonique et l'Orphéon, sous la direction de M. Gustave Barreau.

Après « la Marseillaise », l'Orphéon et l'Orchestre font entendre le « Chœur des Girondins », la « Carmagnole », l'« Hymne à la liberté » et le « Chant du départ ».

Les braves chaleureux saluaient musiciens et chanteurs.

Mais il est 22 heures, la foule quitte les Allées Fénélon et se rend sur les quais, pour assister au feu d'artifice qui sera tiré au pied du mont St-Cyr.

Il y a 25 ans que pareil spectacle n'avait pas été donné aux Cadurciens ; aussi, le quai d'Aguesseau est occupé par une foule considérable.

Les diverses pièces du feu d'artifice furent très réussies et intéressèrent vivement les spectateurs.

Mais, à 23 heures, un vent violent souffle et les éclairs alternent avec les fusées ; l'orage s'annonce. Le feu d'artifice est terminé et le public se retire avec hâte pour se mettre à l'abri, car quelques gouttes d'eau commencent à tomber. Mais cela ne dure pas.

Le public, alors se rend sur la place Aristide-Briand, où doit avoir lieu le bal public. Les danses sont jouées par les musiciens de l'Avenir cadurcien ; de nombreux couples y prennent part, mais tout à coup l'orage éclate, le tonnerre gronde et la pluie tombe avec violence.

Il est minuit et demi ! Musiciens danseurs, spectateurs se retirent. Après tout, c'est bien l'heure d'aller se reposer.

Quoi qu'il en soit, la fête du 14 juillet à Cahors a été très réussie et a obtenu le plus vif succès. Les organisateurs, tous ceux qui ont prêté leur concours méritent des félicitations et des remerciements.

Discours de M. de Monzie

A la distribution des Prix du Lycée de Jeunes Filles

Pressés par l'heure et la nécessité de publier la liste complète des récompenses et des lauréates, nous n'avons pu publier qu'une relation sommaire de la cérémonie elle-même. Mais nous tenons beaucoup à publier le discours de M. de Monzie, où il a exprimé son inquiétude sur l'abaissement et l'abandon des choses de l'esprit dont il souligne certains symptômes particuliers. Cette page peut être lue et sera méditée avec fruit si l'agrement de la forme ne fait pas oublier le sérieux du fond. La voici :

« MESDAMES, « François de Sales, ayant dessein d'exhorter les jeunes filles et de les initier à la vie dévote, intitulait simplement le chapitre qu'il leur réservait dans son douzième ouvrage : « un mot aux vierges ». Nos coutumes de l'école, scolaire ne permettent pas de donner à des exhortations laïques cette sainte brièveté ; il faut ajouter un discours à tant d'autres pour satisfaire aux convenances officielles de l'Université. Je ferai donc un discours.

« J'essaie aimé d'ailleurs discourir devant des cadets et des cadettes. Si j'avais disposé de mon destin et choisi ma carrière, j'aurais été — non point avocat — mais professeur avec l'espoir de défendre quelques idées en place de soutenir quelques droits. Il y a dans l'exercice du professorat un contentement que n'offre la pratique d'aucun métier de l'esprit. D'abord le professeur véritable s'exerce en marge du temps. Un maître peut à son gré rester étranger aux émois publics : il est sans doute le premier des clercs puisque sa raison a pourvoir d'exemplarité, le songe, ce disant, et de l'humanité du côté d'agen qui m'appartient à discerner et à respecter les valeurs de durée. Celui-là qui ignore le forum remplissait sa mission, ayant compris que la durée est le domaine propre de l'enseignement.

« La société s'oppose à l'enseignement dans la mesure où elle attache de l'importance et du prestige à la vie de spectacle. Un certain abaissement du savoir tient au développement de notre civilisation visuelle : la vision supprime la méditation, comme le journal illustré chasse le livre — le pauvre cher livre qui fut le meilleur ami de l'homme. C'est cette même idée qu'exprime en forme de parabole Octave Mirbeau quand il écrivait vers 1882 cette phrase jugée scandaleuse : « Plus l'art descend, plus le comédien monte. »

« La montée, l'ascension du comédien a coïncidé depuis 1882 le sort de Maurice Chevalier est mieux connu de vos générations que celui de Rodin ou de Despiay, héritiers de Michel-Ange. Les succès au jour le jour gênent la gloire que l'actualité ignore et que de même dans l'ordre des sentiments ; trop de bruit laisse peu de loisir à l'Amour. Je voudrais, Mesdemoiselles, vous enseigner les mérites de la durée.

« N'êtes-vous point lassées, déjà lassées à 15 ou 16 ans, de donner l'air de se marier en semaine les mariages et remariages des princesses d'écrans, stars, vedettes et vamps ? N'avez-vous point redouté déjà en votre précoce sagesse cette frivolité matrimoniale, cette façon de se marier une double fantaisie, ces dérisions d'idylle et d'état civil qu'accompagne à travers le monde un défilé d'appareils cinématographiques ? Impossible de fêter Racine, comme le fête si noblement vos villes maisons d'admiration. M. Bégue, dans cette ambiance de fraude sentimentale impossible de goûter Montaigne et ses propos sur La Boétie et la grandeur d'une amitié, si l'on s'abandonne à la camaraderie veule, aux familiarités indistinctes, au tutoiement en série et de désirer qu'une jeune fille dans un bal refuse de danser avec le danseur mondain ou avec « le tout venant ». La vie doit être préférée.

« Il convient que la préférence joue en toutes choses et n'obéisse pas aux injonctions d'une mode. Si vous m'écoutez, vous ne porterez pas un chapeau bisoum parce qu'un mannequin sur la pelouse de Longchamp aura exhibé un modèle de ce genre : vous déterminerez le choix d'un chapeau par rapport à l'harmonie de votre visage. Règle fixe et contractuelle que l'impératif saisonnier de la chapellerie ne peut tarder, quand vous aurez pris un mari et que vous prendrez un logis, soyez attentives, je vous en prie, à l'immuabilité de la demeure plus qu'à sa commodité : les vilaines maisons détiennent des charmes que ne suppléent jamais les instruments du confort moderne.

L'usage du ciment armé vaut pour les constructions collectives destinées à abriter du travail collectif ; mais la pierre seule « le matériau de durée » convient à la libre existence d'un ménage dont la tendresse exige l'isolement. Parfois un écrivain cesse de nous plaire parce que nous avons l'impression qu'il pense en meuble, que sa pensée n'a pas de domicile ; à ce signe nous retrouvons ce besoin de stabilité, ce goût de la durée qui composent l'essentiel de l'âme française. Notre idéal n'est point de vitesse.

« Au surplus, la vitesse approche de son déclin ou du moins perd ses vertus sociales si l'on en croit les précieux récits de Georges Duhamel retour d'Amérique : elle ne semble plus résistible qu'aux législateurs — « ces bourgeois et bourgeois de lois » comme les appelait André Chénier. Dans l'administration des affaires de cœur, tout excès de vitesse est nuisible, néfaste, sinon elle conduit à la catastrophe. Les beaux plaisirs, ce rassemblement de beaux plaisirs que le langage commun désigne sous le vocable imprécis de bonheur. Le bonheur, s'il existe, est un produit de durée. Soyez fidèles à votre vie, à ce que, Mesdemoiselles, et dédaigneuses de ce qui passe : mon cours de morale se limite à la portée de ce conseil.

« Parlant maintenant en politique expérimental et non plus en morale hasardeux, j'ajoute à ma harangue pour lui fournir un terme cette magnifique citation de Pindare : « Quand j'observerai que dans la ville les citoyens de condition moyenne jouissent du bonheur le plus durable, je prends en dégoût le destin des tyrans. » C'est l'amour de la durée qui nous inspire la haine des tyrannies. Ainsi se justifie, en accord avec les passions de notre époque et de notre patrie, cette louange de la durée à laquelle je m'exerce d'avoir confié l'accent d'une prédication. La durée, thème des aspirations populaires, thème des réveries solitaires, Pindare l'exaltait, Louis Codet — plus proche de nous — la chante : « Prends ce vieux fauteuil bien, chérie, assieds-toi là. Ma grand'mère lisait ici son livre d'heures. Qu'il est doux de songer dans nos vieilles demeures. »

« Dans mon jardin de Saint-Céré, tout à l'heure, des gouttes d'eau sur mon unique feuillet scandent le bruit de la durée qu'il enchante et dont je souhaiterais qu'il enlève vos jeunes songes... »

Foire du 15 juillet

La foire du 15 juillet a été peu importante. Voici les cours :

Marché : Poulets, 9 fr. ; poules, 7 francs ; canards, 6 fr. ; dindons, 5 francs ; lapins, 3 fr. 50 la livre. Pigeons, 10 à 12 fr., la paire ; œufs, 6 fr. 50 la douzaine.

Oies d'élevage de 40 à 70 fr. la paire, suivant grosseur ; canards, de 20 à 40 fr., suivant grosseur et race. Halle aux grains : marché nul.

AU LYCÉE GAMBETTA

Voici les résultats complets obtenus par le Lycée Gambetta dans les examens à la session de juin 1939 :

1. Certificat d'études secondaires du Premier degré :

Baron Jean, de Cahors ; Bonnavé Pierre, de Cahors ; Bordes Pierre, de Tonneins ; Cellié Jean, de St-Martial-de-Nabirat ; Gigou Claude, de Payrac ; Massabie Pierre, de Laruns (Basses-Pyrénées) ; Mazeyrac Robert, de Lavergne ; Panouze Daniel, de Cahors ; Vialla Robert, de Cahors ; Arnaudet Maurice, de Cahors ; Cabonat Jean-Marcel, de Cahors ; Pech René, de Cahors ; Traoucu Pierre, de Gourdon ; Vaissière René, de Cahors.

II. Baccalauréat : 1^{er} Mathématiques élémentaires. a) Reçus définitivement : Baup Georges, de Souillac ; Mlle Besse Simone, de Cahors ; Besse Henri, de Cahors ; Brugières Jean, de St-Denis-Martel (assez bien) ; Mlle Brousse Juliette, du Boulvé (assez bien) ; Catala Pierre, de Cahors ; Deviers Henri, de Saint-Clair ; Iches Jean-Louis, de Cahors (mention bien) ; Murat Jean-Marie, des Junies (mention bien) ; Négrier Louis, de Souillac (mention bien) ; Rocher Raymond, des Junies ; Schyn Louis, d'Anglars-Juillac (assez bien) ; Trefel Jacques, de Cahors.

b) Admissible : Crubillé Jean, de Payrac.

Classe de Philosophie : a) Reçus définitivement : Andrieu Elói, de Labastide-Murat ; Berguignoux Jean, de Bach ; Breuil Jacques, de Martel ; Dauriac Georges, de St-Julien-de-Lampou ; Dissès Jean, de Cahors ; Fages André, de Cahors ; Fajoles André, de Cahors ; Laplace Lucien, de Gagnac ; Laval Roger, de Puybrun ; Pélaprat André, de Figeac ; Vidal Yves, de Payrac ; Vidilles Jean, de Prayssac (assez bien) ; Vizerie André, de Souillac ; Brugières Jean, de St-Denis-près-Martel ; Iches Jean-Louis, de Cahors (assez bien) ; Négrier Louis, de Souillac.

b) Admissibles : Castanié Pierre, de Cahors ; Deschamps Aymard, de Strenquels ; Pomié Armand, de Montcuq.

Classe de Première : a) Reçus définitivement : Albert Pierre, de Cahors ; Besse Pierre, de Cahors (mention assez bien) ; Bordes Albert, de Bretenoux ; Bozoul Roger, de Lherm ; Bris Paul, de Cahors (mention assez bien) ; Rougué Albert, de Cahors ; Sabrié Pierre, de Cahors ; Daynard Robert, de Duravel ; Djl-hac Robert, de St-Géry ; Jammes Jean, de St-Céré ; Mazure Pierre, de Luchez ; Pages Louis, de Montcuq.

b) Admissibles : Giral Pierre, de Gourdon ; Taillade Jacques, de Gourdon.

Ecole Normale d'instituteurs : Ont obtenu le Brevet supérieur : Cros Louis, de Cardaillac ; Grassias Robert, de St-Projet ; Laborie Camille, de Boissière ; Lavigne Gaston, de Bagnac ; Pressoury Maurice, de Teyssieu ; Sclafier Jean, de Montréjeau ; Ségala Daniel, de Cahors.

Ecole d'Agriculture d'hiver : Diplôme de fin d'études : 1. Péligré Paul, de Planioles ; 2. Roux Georges, de Floressas ; 3. Frayssinet Jean, de Thédac ; 4. Marty Evariste, de Carrenac ; 5. Darnis Jean, de Peyrilles ; 6. Fages Paul, de Livernon ; 7. Brouel Georges, de Prayssac ; 8. Minihot Jean, de Lamagdeleine ; 9. Ausset Ferdinand, de Laburgade ; 10. Roux Robert d'Arcambal ; 11. Rougué André, de Cahors.

C'est par de tels résultats que s'est établie la réputation de notre grand établissement universitaire. Il prouve le mouvement en marchant et la valeur de son enseignement par ses succès. Nous nous permettons d'en féliciter les excellents professeurs et leur distingué proviseur, M. Yviquel.

CONGRÈS DU SOUTIEN MUTUEL des membres de l'enseignement public des 22, 23 et 24 juillet

Cette manifestation nationale sera un gros succès.

Vendredi et samedi arriveront à Cahors plus de 250 membres de l'Enseignement, venus de toutes les régions de la France.

Ils resteront jusqu'au vendredi 28, retenus ici par le magnifique programme d'excursions qui a été établi à leur intention.

Toutes les chambres disponibles dans les hôtels de la ville sont retenues depuis plusieurs jours et elles ne suffiront pas à loger tout le monde.

Un grand banquet aura lieu dans le réfectoire du lycée Gambetta, sous la présidence effective de M. de Monzie, ministre des Travaux publics.

Les sociétés du Lot qui désirent y participer sont priées de se faire inscrire tout de suite en adressant 27 fr. 50 au C.C. postal n° 215.76, Toulouse. La liste sera close jeudi soir. A cause des difficultés d'organisation les adhésions de la dernière heure ne seront pas acceptées.

Demande de chambres. — Le Comité d'organisation du Congrès du Soutien mutuel prie les personnes de la ville qui ont des chambres confortables disponibles, de vouloir bien les louer aux congressistes. S'adresser à M. Doumerg, directeur de l'Ecole communale, 10, boulevard Gambetta.

Champignons de Paris

Cultivés à Cabrerets, récoltés et vendus le même jour à partir de 8 heures.

Prix : 4 francs le 1/2 kilo

LAGRANGE, Primeurs

Marché Couvert, CAHORS

POUR LES PLANTEURS DE TABAC SINISTRÉS

Nous publions ci-dessous une lettre adressée à M. René Besse, député de Cahors, par M. le directeur général de la caisse autonome d'exploitation industrielle des tabacs :

« Monsieur le ministre,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande présentée par la caisse départementale d'assurance des planteurs de tabac du Lot, en vue d'obtenir une participation du fonds de réassurance des planteurs de tabac destinée à couvrir l'insuffisance de ses ressources.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avoir reconnu la régularité du dossier constitué par la caisse départementale du Lot, mon administration invite, par courrier de ce jour, le trésorier-payeur général du Lot à mettre à la disposition de l'organisme dont il s'agit une somme de 1.386.878 fr., montant de l'insuffisance constatée.

« Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération. »

Nous croyons savoir que ces mandats affèrent au solde des indemnités restant dues aux planteurs sinistrés pour la campagne 1938 ; dans ces conditions — et les sommes nécessaires étant attribuées comme il est dit ci-dessus par le fonds de réassurance — les mandats pourront ainsi être remis très probablement par l'intermédiaire de MM. les maires aux planteurs intéressés.

Association des Parents d'élèves des Lycées de Cahors

L'Association attire tout spécialement l'attention des parents sur : « les Cours universitaires de vacances par correspondance », organisés par un ensemble de professeurs de l'enseignement secondaire, dont le Directeur local pour le Lot est M. Salesses, le sympathique et distingué professeur du Lycée Gambetta.

Ces cours préparent notamment : soit à la session d'octobre du baccalauréat, soit à l'examen de passage à subir en octobre pour passer dans la classe supérieure.

Ils sont conçus en sorte que les maîtres suivent méthodiquement les inscriptions, et — inappréciable avantage — quant à ceux du Lycée Gambetta — que ce sont leurs propres professeurs qui les corrigent et les guident.

On peut demander tous renseignements au Directeur local : M. Salesses, 19, quai Ségur, Cahors.

Le Président des Parents d'élèves des Lycées de Cahors : CALMÉJANE-COURE.

Avis aux bouilleurs de cru

D'après la réglementation en vigueur, pour renoncer au régime du forfait, les bouilleurs de cru doivent le déclarer, avant le 1^{er} août, à la recette buraliste de leur commune. Il leur est délivré récépissé de la déclaration qui n'a pas à être renouvelée les années précédentes. Comme la date du 1^{er} août est fixée par la loi, des délais supplémentaires ne pourront, en aucun cas, être consentis aux retardataires.

M. ROBIN, Chirurgien-Dentiste, à Cahors, informe sa clientèle que son Cabinet dentaire est transf

Un des jeunes gens qui, dimanche soir, avaient pris place à la fête de dégous dans l'autobus conduit par le jeune Robin, pour rentrer à Cahors, eut le regret de voir que sa bicyclette qu'il avait chargée sur l'autobus avait été très endommagée dans la collision avec le mur du garage.

Mais la bicyclette n'avait pas de plaque de contrôle. M. Reilhac, commissaire de police, dressa contravention au jeune cycliste, qui dut verser, immédiatement la somme de 31 fr., montant de la contravention. Et le jeune homme se retira, certainement mécontent du... résultat de sa plainte !...

Il a été trouvé : une veste, par M. Loirac ; une pochette, par Mlle Ligo-
nie ; un porte-monnaie, par Mlle
Lauzon ; une stylo, par M. Pinche-
ot ; une manivelle d'auto, par M. Ar-
os ; une bicyclette, par M. Meyre ;
un chien de berger, par M. Rigal ; un
hapeau, par Mlle Bouysset.

Cours priqués : vœux de lait, 9
10 fr. 50 le tout le kilo (poids vif)
œufs, 240 à 280 fr., la pièce ; mou-
tons d'élevage, 150 à 180 fr. ;
œufs gras, 5 à 6 fr. ; agneaux 7 à 8
francs ; chevreux, 6 fr. 50 le tout le
kilo ; porcs gras, 420 à 470 fr., les 50
kilos ; porcelets, 270 à 360 fr., la pièce
(suivant grosseur) ; poules, 5 à
fr. 50 ; poulets 7 à 8 fr. 50 ; pintas-
es, 8 fr. ; dindes, 6 fr. ; canards, 5
fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 8

Son succès a été considérable. Il est dû tout à la fois au talent des exécutants et de leurs chefs, et à l'heureuse

2^e partie : Bonnet Emile est battu par Fau, de Lacapelle-Marival ; Vaysse bat Maupoumet, de Martel.

Seuls ont qualité pour bien parler de Figeac ceux qui aiment Figeac. Et encore y a-t-il la manière. Or, notre président du Syndicat d'Initiative est passionnément attaché à notre cité qu'il connaît dans ses moindres détails.

Si M. Brugié mérite toutes les félicitations, que nous lui adressons bien sincères, nous laissons à l'administration des postes, le soin d'adresser les siennes au conducteur de l'autobus qui assure ce service postal.

Châteaux - Maisons - Villas - Jardins
Bois - Fonds de Commerce

A.-Cyrille VAISSIÉ
2, Rue du Portail-Alban, 2
CAHORS (Lot)

